



RAPPORT FINANCIER 2020

Par Jean-Louis NORMAND, trésorier

Avant de vous présenter les comptes de l'ADEPAPÉ 69 pour l'exercice 2020, je voudrais revenir sur cette année 2020.

En 2020 nous avons connu une crise sanitaire inédite :

- Fermeture de nos bureaux
- Une activité réduite
- Mise en place d'un mode de suivi des jeunes à distance

En 2020, la secrétaire a demandé une rupture conventionnelle que nous avons acceptée.

Cela n'a pas été sans impact sur les comptes 2020 et je vais y revenir

PREAMBULE

Un retour en arrière :

En 2017, j'avais proposé de faire lors de l'Assemblée Générale, un sondage pour savoir qui accepterait de recevoir les informations et documents dématérialisés. Il m'avait été dit : IMPOSSIBLE, cela ne marchera pas.

Et pourtant les résultats sont là : 1030 € de frais postaux en 2016, 282 € en 2020 .

Merci à tous d'avoir joué le jeu.

ANALYSE DES COMPTES

Pour l'exercice 2020 clos au 31 décembre, nous constatons un déficit comptable de 7015,60 €.

Les charges

Nous avons établi un budget prévisionnel pour l'année 2020 qui s'élevait à 29 710 €.

Du fait de la situation sanitaire, nous n'avons pas révisé le budget prévisionnel avec les résultats à fin juin 2020.

Au 31 décembre 2020, les charges représentent 30.523 € soit un dépassement de 813 € par rapport au budget prévisionnel.

- ACHATS : EDF, entretien, fournitures...

Pour un total de 1 619 € : en dépassement par rapport au prévisionnel (1 300 €). Les dépenses en Eléments de Protection Individuel (masques, gel...) et l'achat d'un téléphone portable, n'étaient pas budgétées.

- SERVICES EXTERIEURS : sous-traitance, charges de copropriété, assurance...

Pour un total de 2 492 € soit une augmentation de 507 € par rapport à 2019. Un dépassement qui se justifie par l'accompagnement de CHRONOPAIE pour la rupture conventionnelle.

Pour la révision des comptes, ADEPAPE 69 a confié cette mission au cabinet ACTI-CONSEIL. Cette prestation a un coût de 600 € par an.

Les charges de copropriété sont en baisse sur 2020 en revanche nous prévoyons pour 2021 des charges conséquentes (5 000 €) pour des travaux importants.

- AUTRES SERVICES EXTERIEURS

Pour un total de 2 117 € et en baisse de 62,04% par rapport à 2019 : des publications limitées, des déplacements suspendus, l'annulation d'une Assemblée Générale en présentiel expliquent cette forte baisse.

- IMPOTS ET TAXES :

Ceux-ci s'élèvent à 675 € soit une baisse de 4,8% par rapport à 2019.

CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel s'élèvent à 21 132 € et sont en hausse de 52,95%. Des explications :

- La rupture conventionnelle de la secrétaire : solde congés, indemnité de départ, cotisations URSSAF...
- L'embauche depuis fin août 2020 d'un référent social, en qualité d'apprenti en remplacement de la secrétaire

Le surcoût est de 7 316 €.

- AUTRES CHARGES

Celles-ci s'élèvent à 2 488 € et sont en baisse de 43,26% par rapport à 2019 : la fermeture des bureaux durant le confinement a limité les demandes d'aides. Il faut prendre cette situation comme exceptionnelle.

Les aides logement représentent 63,30% et les aides d'urgence (alimentation) 24% pour 2020. La situation sanitaire est certainement un élément à prendre en compte.

Le Conseil d'Administration a pris la décision de transformer des prêts en aide pour un montant de 150 € en 2020.

Conclusion

Les charges sont en hausse de 3 437 € par rapport à 2019 soit + 12,69%. Cette variation est totalement justifiée.

L'activité des bénévoles est importante. Malgré une année 2020 impactée par les différents confinements, le temps est estimé à 1 000 heures. Sur la base de 20 € de l'heure celle-ci représentent 20 000€.

Merci à tous pour votre aide dans la vie de l'association.

Les produits

Analysons les produits qui s'élèvent à 23 507 € et qui se décomposent comme suit :

- LES SUBVENTIONS : en 2020 elles sont identiques à celles de 2019 pour un total de 19 200 €. Nous avons reçu 15 500 € de la Métropole de Lyon et 3 700 € du Département (convention triennale). Les subventions représentent 81,68% des produits.
- LES COTISATIONS : en 2020, nous avons encaissé 775 € de cotisations. Elles sont en baisse de 13,02% par rapport à 2019 et représentent 3,30% des produits.
- LES PRODUITS HORS EXPLOITATION s'élèvent à 3 211 € et se décomposent comme suit :
 - Produits financiers : 321 €
 - Dons : 2 961 €
 - Produits /exercices antérieurs : 150 €
 - Produits exceptionnels : 100 €

Conclusion

Les produits 2020 sont en baisse de 989 € par rapport à 2019.

A noter des dons en baisse pour 724 € et l'absence de revenu de la tombola pour 215 €.

Analyse du bilan

Le bilan au 31 décembre 2020 s'élève à 69 701 €.

Bilan actif

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont totalement amorties.

En 2020 nous avons poursuivi les actions de relance pour que les prêts soient remboursés. Cela nous a permis d'obtenir 750 € de remboursement en 2020. A fin décembre 2020 nous avons un encours total des prêts de 968 €.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 789 €.

Les disponibilités de l'ADEPAPE 69 s'élèvent à 68 528,33 €.

La trésorerie de l'ADEPAPE 69 reste saine.

Bilan passif

Le déficit 2019 (2 590€) a impacté les fonds dédiés sur 2020. Ils sont au 31 décembre 2020 de 10 421,26 €.

Nos dettes sociales de 225,54 € sont constituées par les charges sociales du 4^{ème} trimestre 2020.

Conclusion du trésorier

Je vous propose que le déficit 2020 de 7 015,60 € soit repris au prorata sur :

- Les charges de fonctionnement qui représentent 91,86 % des charges
- Les autres charges (aides) qui représentent 8,14 % des charges

Seront repris :

- Sur les fonds propres : 6 444,53 €
- Sur les fonds dédiés : 571,07 €

Je vais donc soumettre à votre approbation le rapport financier ainsi que l'affectation du résultat.

Jean-Louis Normand

Trésorier